



**CHAMPIONNATS PAR ELIMINATION - INTERSERIES**

- a) Pour le premier tour, la rencontre se dispute sur les courts du club dont le nom est sorti le premier au tirage au sort.
- b) Pour les autres tours, la rencontre se dispute sur les courts du club qui totalise, suivant le programme des rencontres le plus grand nombre de déplacements (même si le club prévu comme visiteur n'a pas effectué le déplacement, étant donné que le club visité a déclaré forfait ou est déclaré forfait).
- Ne sont pas comptés parmi les déplacements, ceux effectués pour terminer une rencontre interrompue ou pour commencer une rencontre remise en totalité,
- c) Un club exempté du premier tour est considéré comme ayant joué dans ses installations,
- d) En cas d'égalité du nombre de déplacements, la rencontre se dispute sur les courts du club dont le nom est sorti le premier lors du tirage au sort.

**\*\* CLUB VISITE                      EQUIPE QUALIFIEE POUR LE TOUR FINAL**

A.F.T. - F.R.B.T.		INTERSERIES	
INTERCLUBS MESSIEURS 2 <sup>e</sup> DIVISION REGIONALE			
30-05-2010	06-06-2010	12-06-2010	20-06-2010
	S4 LAMBERMONT		
<b>**S3 TC LONGCHAMPS</b>			
S1 TC VISE			
<b>**S6 RTC AYWAILLE B</b>			
S3 TC VISE C			
<b>**S1 RTC AYWAILLE</b>			
S2 TC HERSTAL			<b>VAINQUEUR</b>
<b>**S5 RTC COINTE</b>			
S7 CTB MOHA			
<b>**S2 RFC LIEGEOIS</b>			
S4 TC MARMOTTE			
<b>**S7 TC RAEREN</b>			
S5 TC VISE D			
	S6 NEW TENNIS HUY		

**CHAMPIONNATS PAR ELIMINATION - INTERSERIES**

- a) Pour le premier tour, la rencontre se dispute sur les courts du club dont le nom est sorti le premier au tirage au sort.
- b) Pour les autres tours, la rencontre se dispute sur les courts du club qui totalise, suivant le programme des rencontres le plus grand nombre de déplacements (même si le club prévu comme visiteur n'a pas effectué le déplacement, étant donné que le club visité a déclaré forfait ou est déclaré forfait).  
Ne sont pas comptés parmi les déplacements, ceux effectués pour terminer une rencontre interrompue ou pour commencer une rencontre remise en totalité,
- c) Un club exempté du premier tour est considéré comme ayant joué dans ses installations,
- d) En cas d'égalité du nombre de déplacements, la rencontre se dispute sur les courts du club dont le nom est sorti le premier lors du tirage au sort.

**\*\* CLUB VISITE**

**EQUIPE QUALIFIEE POUR LE TOUR FINAL**

A.F.T. - F.R.B.T.		INTERSERIES				
INTERCLUBS MESSIEURS 3 <sup>e</sup> DIVISION REGIONALE						
30-05-2010	06-06-2010	13-06-2010	20-06-2010	27-06-2010		
	<b>**S8 TC SMASH 2000</b>					
	S9 RTC AYWAILLE B					
	S6 TC AV. GEER					
	<b>**S11 BELLE FLEUR B</b>					
	S3 RTC AYWAILLE					
	<b>**S5 TC NEUPRE C</b>					
	S8 RATCD WANDRE					
	<b>**S2 TC CONDROZ</b>					
	S11 TC WELKENRAEDT					
	<b>**S9 TC COQ MOSAN</b>					
	S13 RTC COINTE					
	<b>**S13 TC VISE</b>					
	S5 TC ABBAYE					
	<b>**S7 TC SMASH 51</b>					
	S1 TC HERVE					
	<b>**S3 KTC EUPEN</b>					
	S6 RFC LIEGEOIS					
	<b>**S10 RTC BAUDOUIN B</b>					
	S4 RTC FLEMALLE					
	<b>**S1 TC CHEVAL BL. B</b>					
	S10 TC TEMPLIER C					
	<b>**S12 RTC LIEGE B</b>					
	S7 TC THEUX					
	S2 RTC HEUSY					
	<b>**S4 TC LONGCHAMPS</b>					
	S12 TC GRACE					
					<b>VAINQUEUR</b>	

#### CHAMPIONNATS PAR ELIMINATION - INTERSERIES

- a) Pour le premier tour, la rencontre se dispute sur les courts du club dont le nom est sorti le premier au tirage au sort.
- b) Pour les autres tours, la rencontre se dispute sur les courts du club qui totalise, suivant le programme des rencontres le plus grand nombre de déplacements (même si le club prévu comme visiteur n'a pas effectué le déplacement, étant donné que le club visité a déclaré forfait ou est déclaré forfait).  
Ne sont pas comptés parmi les déplacements, ceux effectués pour terminer une rencontre interrompue ou pour commencer une rencontre remise en totalité.
- c) Un club exempté du premier tour est considéré comme ayant joué dans ses installations.
- d) En cas d'égalité du nombre de déplacements, la rencontre se dispute sur les courts du club dont le nom est sorti le premier lors du tirage au sort.

**\*\* CLUB VISITE**

**EQUIPE QUALIFIEE POUR LE TOUR FINAL**



A.F.T. - F.R.B.T.			INTERSERIES	
INTERCLUBS MESSIEURS 5è DIVISION REGIONALE				
30-05-2010	06-06-2010	13-06-2010	20-06-2010	27-06-2010
	<b>**S6 GRIVEGNEE F</b>			
	S11 RATCD WANDRE			
	<b>**S4 RTC HEUSY</b>			
	S6 TC AMAY			
	<b>**S7 LAMBERMONT B</b>			
	S10 TC HT CLOCHER			
	<b>**S2 NEW TENNIS HUY</b>			
	S14 RTC BELLERIVE B			
	<b>**S12 TC HAMOIR B</b>			
	S4 TC THEUX			
	<b>**S10 NEW TEN. HUY B</b>			
	S1 TC TH CLOCHER B			
	<b>**S14 TC MARMOTTE C</b>			
	S7 RTC LIEGE			
	<b>**S5 GRIVEGNEE E</b>			
	S9 TC TULTAY B			
	<b>**S3 GRIVEGNEE C</b>			
	S12 TC SERAING			
	<b>**S8 LAMBERMONT C</b>			
	S3 CHAUDFONTAINE			
	<b>**S9 RTC BAUDOIN B</b>			
	S8 TC HT CLOCHER C			
	<b>**S13 BELLE FLEUR B</b>			
	S5 RTC BAUDOIN			
	<b>**S1 GRIVEGNEE</b>			
	S2 TC WARFUSEE B			
	<b>**S11 TC RAEREN</b>			
	S13 LONGCHAMPS C			
				<b>VAINQUEUR</b>

**CHAMPIONNATS PAR ELIMINATION - INTERSERIES**

- a) Pour le premier tour, la rencontre se dispute sur les courts du club dont le nom est sorti le premier au tirage au sort.  
b) Pour les autres tours, la rencontre se dispute sur les courts du club qui totalise, suivant le programme des rencontres le plus grand nombre de déplacements (même si le club prévu comme visiteur n'a pas effectué le déplacement, étant donné que le club visité a déclaré forfait ou est déclaré forfait).  
Ne sont pas comptés parmi les déplacements, ceux effectués pour terminer une rencontre interrompue ou pour commencer une rencontre remise en totalité,  
c) Un club exempté du premier tour est considéré comme ayant joué dans ses installations,  
d) En cas d'égalité du nombre de déplacements, la rencontre se dispute sur les courts du club dont le nom est sorti le premier lors du tirage au sort.

**\*\* CLUB VISITE                      EQUIPE QUALIFIEE POUR LE TOUR FINAL**

A.F.T. - F.R.B.T.		INTERSERIES				
INTERCLUBS MESSIEURS 6è DIVISION REGIONALE						
30-05-2010	06-06-2010	13-06-2010	20-06-2010	27-06-2010		
<b>**S2 TC CHEVAL BL.</b>						
S9 TC RICHELLE						
<b>**S5 TC WAREMMIEN</b>						
S7 TC SMASH 2000						
<b>**S9 TC EMBOURG</b>						
S3 RTC FLEMALLE						
<b>**S12 TC AMAY</b>						
S14 RTC SPA B						
<b>**S14 TC EMBOURG C</b>						
S2 TC 3 FRONTIERES						
<b>**S6 TC VISE</b>						
S5 TC EMBOURG B						
<b>**S8 TC SMASH 51 B</b>						
S11 TC ABBAYE						
<b>**S4 R. MOSA TC</b>						
S8 TC BOMAL						
<b>**S1 KTC EUPEN</b>						
S16 TC ARGENTEAU						
<b>**S7 TC ALLEUR B</b>						
S1 RTC AYWAILLE						
<b>**S11 TC 3 CHENES B</b>						
S4 TC VAUX						
<b>**S16 KTC EUPEN B</b>						
S6 RFC LIEGEOIS B						
<b>**S10 TC BRAIVES</b>						
S13 RFC LIEGEOIS E						
<b>**S13 RGF TENNIS B</b>						
S15 TC UNIVERSITE B						
<b>**S3 TC NEUPRE</b>						
S12 RTC LIEGE						
<b>**S15 TC AUBEL B</b>						
S10 HOUSSE TC						
					<b>VAINQUEUR</b>	

**CHAMPIONNATS PAR ELIMINATION - INTERSERIES**

- a) Pour le premier tour, la rencontre se dispute sur les courts du club dont le nom est sorti le premier au tirage au sort.  
b) Pour les autres tours, la rencontre se dispute sur les courts du club qui totalise, suivant le programme des rencontres le plus grand nombre de déplacements (même si le club prévu comme visiteur n'a pas effectué le déplacement, étant donné que le club visité a déclaré forfait ou est déclaré forfait).  
Ne sont pas comptés parmi les déplacements, ceux effectués pour terminer une rencontre interrompue ou pour commencer une rencontre remise en totalité,  
c) Un club exempté du premier tour est considéré comme ayant joué dans ses installations,  
d) En cas d'égalité du nombre de déplacements, la rencontre se dispute sur les courts du club dont le nom est sorti le premier lors du tirage au sort.

**\*\* CLUB VISITE**                      **EQUIPE QUALIFIEE POUR LE TOUR FINAL**

A.F.T. - F.R.B.T.		INTERSERIES			
INTERCLUBS MESSIEURS 7 <sup>e</sup> DIVISION REGIONALE					
30-05-2010	06-06-2010	13-06-2010	20-06-2010	27-06-2010	
<b>**S4 RTC BAUDOIN B</b>					
S5 RTC BELLERIVE					
<b>**S6 TC GUILLEMIN</b>					
S9 RCS VERVIERS					
<b>**S12 RTC SPA</b>					
S13 TC BEAUFAYS					
<b>**S16 TC WAREMIEN</b>					
S11 TC UNIVERSITE					
<b>**S10 TC ALLEUR B</b>					
S6 RTC FAYEN BOIS					
<b>**S7 TC HERVE B</b>					
S1 RTC AYWAILLE					
<b>**S3 TC EMBOURG</b>					
S4 TC CENT. OUGREE					
<b>**S1 SQUASH ALLEUR</b>					
S12 TC GUILLEMIN B					VAINQUEUR
<b>**S9 TC THEUX B</b>					
S3 WELKENRAEDT C					
<b>**S2 LAMBERMONT</b>					
S7 TC GRIVEGNEE					
<b>**S11 TC 3 CHENES</b>					
S2 TC PENSERY					
<b>**S14 R. MOSA TC B</b>					
S10 TC JALHAY B					
<b>**S8 TC WAREMIEN B</b>					
S15 TC THIMISTER C					
<b>**S15 TC TEMPLIER B</b>					
S8 TC TENNISSIMO					
<b>**S5 TC RAEREN</b>					
S14 TC HERVE					
<b>**S13 SQ. ALLEUR B</b>					
S16 TC SMASH 51 B					

**CHAMPIONNATS PAR ELIMINATION - INTERSERIES**

- a) Pour le premier tour, la rencontre se dispute sur les courts du club dont le nom est sorti le premier au tirage au sort.
- b) Pour les autres tours, la rencontre se dispute sur les courts du club qui totalise, suivant le programme des rencontres le plus grand nombre de déplacements (même si le club prévu comme visiteur n'a pas effectué le déplacement, étant donné que le club visité a déclaré forfait ou est déclaré forfait).
- Ne sont pas comptés parmi les déplacements, ceux effectués pour terminer une rencontre interrompue ou pour commencer une rencontre remise en totalité,
- c) Un club exempté du premier tour est considéré comme ayant joué dans ses installations,
- d) En cas d'égalité du nombre de déplacements, la rencontre se dispute sur les courts du club dont le nom est sorti le premier lors du tirage au sort.

**\*\* CLUB VISITE**

**EQUIPE QUALIFIEE POUR LE TOUR FINAL**

